

GAKURE Pierre
 C/o COMPREF KIBUNGO.

28 SEP. 1988

FACTURE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo, la somme de SEIZE MILLE QUATRE CENT SEPTANTE DEUX (16.472) FRANCS RWANDAIS, pour avoir transporté Monsieur SEMANA J. Paul, Agent de l'Inspection du Travail à Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 284 Km à raison de 58 Frs/Km suivant les détails ci-après et conformément aux ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date	Itinéraire suivi	Kms parcourus	Frs/Km	Montant
16/1/84	Kibungo-Rwamagana Gahini (aller et ret)	158	58	9.164 Frs
17/1/84	Kibungo-Gahini (aller et retour)	126	58	7.308 Frs
T O T A L		284	58	16.472 Frs

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE SEIZE MILLE QUATRE CENT SEPTANTE DEUX FRANCS RWANDAIS (16.472 FRs).

Vu pour vérification et approbation
 et inscrit sous le n° 18.109.03.03.02
 du 12/09/1988
 Kigali le 12/09/1988
 Le Gestionnaire des Véhicules

O.P. 2030 du 8-11-88

Marque du Véhicule : TOYOTA Hilux
 Puissance fiscale : 9 CV
 N° de la plaque : JB 0116

Pour le transport conforme:

Mme MUKAMWEZI M. Christine

Fait à Kibungo, le 22/07/1988

BIMENYIMANA DEBAND
 Inspecteur du Travail KIBUNGO



Le Bénéficiaire:

GAKURE Pierre

Vu pour approbation:

Le Préfet de Préfecture KIBUNGO
 BUCYIBARUTA LAURENT.-



POUR RÉCEPTION CONFORME

Kigali, le 28 JUIL. 1988

HABYAMBERE Joseph
 Directeur Général

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 26 SEP. 1988

GAKURE Pierre
c/o COMPTON KIBUNGO.

FACTURE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo, la somme de SEIZ MILLE QUATRE CENT SEPTANTE DEUX (16.472) FRANCS RWANDAIS, pour avoir transporté Monsieur SEMANA J. Paul, Agent de l'Inspection du Travail à Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 284 Km à raison de 58 Frs/Km suivant les détails ci-après et conformément aux ordres de mission et réquisitoires en annexes:

Date	Itinéraire suivi	Km parcourus	Frs/Km	Montant
16/1/84	Kibungo-Rwasagana Gahini (aller et ret)	158	58	9.164 Frs
17/1/84	Kibungo-Gahini (aller et retour)	126	58	7.308 Frs
TOTAL		284	58	16.472 Frs

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE ET ARRÊTÉ À LA SOMME DE SEIZ MILLE QUATRE CENT SEPTANTE DEUX FRANCS RWANDAIS (16.472 FRs).-

Vu pour validation approbation
et impression du dossier 18.109.03-03-09
Inscrit sous n° 6 du 12.09.1988
Kigali le 12.09.1988
Le Coordonnateur des Services
M^{me} MUKAMWEZ M. Christine

Marque du Véhicule : TOYOTA Hilux
Puissance fiscale : 9 CV
N° de la plaque : JB 0116

Pour le transport conforme:

HIRENTIMANA Denis
Inspecteur du Travail KIBUNGO

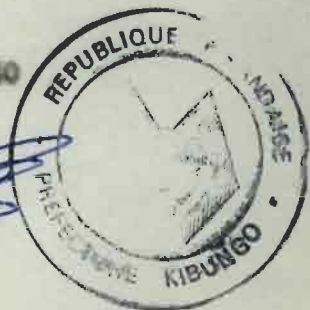


Fait à Kibungo, le 22/07/1988

Le Bénéficiaire:
GAKURE Pierre

Vu pour approbation:

Le Préfet de Préfecture KIBUNGO
BUCYIBARUTA LAURENT.-



POUR RÉCEPTION CONFORME

Kigali, le 28 Sept. 1988

HABYARIMANA Joseph
Directeur Général

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES

Kigali, le 26 SEP. 1988

GAKURE Pierre
 c/o COMPTES KIBUNGO.

FACTURE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo, la somme de SEIZE MILLE QUATRE CENT SEPTANTE DEUX (16.472) FRANCS RWANDAIS, pour avoir transporté Monsieur SEMANA J. Paul, Agent de l'Inspection du Travail à Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 284 Km à raison de 58 Fra/Km suivant les détails ci-après et conformément aux ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date	Itinéraire suivi	Km parcourus	Fra/Km	Montant
16/1/84	Kibungo-Rwasagana Gahini (aller et ret)	158	58	9.164 Fra
17/1/84	Kibungo-Gahini (aller et retour)	126	58	7.308 Fra
TOTAL		284	58	16.472 Fra

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE ET ARRÊTÉ À LA SOMME DE SEIZE MILLE QUATRE CENT SEPTANTE DEUX FRANCS RWANDAIS (16.472 FRCS).-

Vu pour vérification approbation
 et inscription à l'Etat
 inscrit sous poste n. 6. du 12/9/19 88
 Kigali, le 12/9/19 88
 Le Gestionnaire des Comptes

Marque du Véhicule : TOYOTA Hilux
 Puissance fiscale : 9 CV
 N° de la plaque : JB 0116

Pour le transport conforme:

BIMENYIMANA Denis
 Inspecteur du Travail KIBUNGO



Mme MUKAMWEZI M. Christine

Fait à Kibungo, le 22/07/1988

Le Bénéficiaire:

GAKURE Pierre

Vu pour approbation:

Le Préfet de Préfecture KIBUNGO
 BUCYIBARUTA LAURENT.



POUR RÉCEPTION CONFIRMÉE
 Kigali, le 28 JUIL 1988

HABIMBERE Joseph
 Directeur Général

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

26 SEP. 1988

Kigali, le

ORDRE DE MISSION

(1) Monsieur *Semana Tom Lou*
(2) Agent de direction ou *conseil*
(3) pour *avec mission* *de* *la* *direction* *de* *la* *ville* *de* *GATHINI*

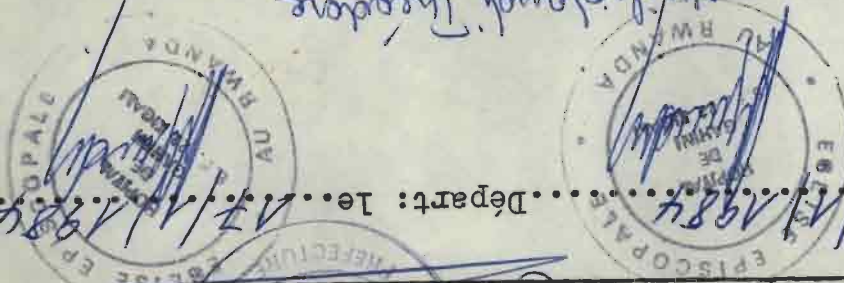
Date de départ: *17/1/1984*
Durée de mission: *1* jour

Fait à Kibungo, le *17/1/1984*

(Nom et Prénom) *NDEZE Xavier*
Le Préfet de Préfecture KIBUNGO
Le Préfet H. Twa...

Visa de l'autorité responsable ou l'agent s'est rendu
Arrivée le *17/1/1984* Départ: le *17/1/1984*
(1) Nom et Prénom
(2) Qualification
(3) Motif du déplacement

Nyikolandi Theodore
Administrateur



ORDRE DE MISSION

Monsieur Simana Jean Paul
 Agent de l'hopital Kabungo
 est autorisé d'aller à Kwanda et NA - CAHNI
 Motif du voyage pour nouvelles en travailleur
 Date de départ 16/11/84
 Durée de mission est de 1 jour du 16/11/84 au 16/11/84
 L'intéressé devra utiliser le véhicule personnel ou de service.

Fait à Kibungo, le 16/11/84 1984



Visa de l'Autorité responsable ayant constaté l'arrivée.

Arrivé à Kwanda le 16/11/84

Départ de Kwanda le 16/11/84